

Recommandations et témoignages des participantes au Congrès International des Femmes organisé par l'UNFM

Création d'une commission internationale de la femme et celle qui assure le suivi/évaluation des recommandations

Après les débats fructueux de par les diversités culturelles et religieuses des 33 pays participants au congrès international des femmes, la multiplicité des thèmes de concertation choisis, passant des législations aux procédés discriminatoires envers les femmes, des politiques nationales au développement humain et à l'identification aux valeurs d'appartenance, de l'éducation aux stéréotypes, une série de mesures ont été prises par les congressistes. Toutes les contraintes et entraves qui freinent l'évolution des femmes, leur pleine participation à la chose publique et qui concrétisent leur citoyenneté à part entière dans le champ politique, économique et de prise de décision, sont passées au crible fin par les congressistes.

Propos recueillis par Bouteina BENNANI

Ministres, acteurs associatifs, acteurs gouvernementaux de différents Etats: arabes, asiatiques, européens, américains, africains et australiens, se sont penchés, du 7 au 9 mai 2011 au Sofitel Jardin des roses à Rabat, sur le rôle civilisationnel de la femme face aux enjeux du développement au 21ème siècle, organisé pour célébrer le 40ème anniversaire de l'Union Nationale des Femmes marocaines, présidée par Son Altesse la Princesse Lalla Meryem.

Tous ces experts ont tenu, à la clôture du congrès, à féliciter Sa Majesté Mohammed VI pour Sa haute bienveillance au Congrès, Sa sollicitude et l'intérêt particulier porté à la femme marocaine et à sa participation à la chose publique, à travers les stratégies développées à cet effet. Des recommandations, ciblant les gouvernements des Etats présents ont été émises, émanant des différents ateliers organisés. Les congressistes appellent à :

-Rendre effectif le rôle joué par les femmes dans les domaines économique, éducatif, culturel, social et environnemental ;

-établir des documents de référence en ce qui concerne les approches législatives, religieuses, politiques ou sociales ;

- transcrire les valeurs humaines dans les ouvrages scolaires et inciter les médias à promouvoir et à valoriser l'image de la femme ;

-lutter contre la mauvaise compréhension du rôle civilisationnel et humain de la femme ;

-inciter les Etats membres ainsi que les organisations arabes, islamiques et internationales à intégrer les femmes dans tout plan éducatif, toute stratégie ou programme développés par les pays ;

-assurer l'équité à tous les niveaux en matière d'emploi

-protéger et prendre en charge les classes sociales à besoins spécifiques, particulièrement les femmes pauvres, marginalisées et les immigrées

-développer et moderniser les programmes de la société civile

qui œuvrent pour la promotion des femmes dans tous les champs ;

-lutter contre les complexes psychiques et d'infériorité, ainsi que les legs et les coutumes ancestrales qui freinent la concrétisation de l'égalité entre les sexes ;

-faire participer la femme à l'élaboration des documents publics et légaux, lui permettant d'avoir une place prépondérante dans la société ;

-garantir l'efficacité du travail associatif pour un meilleur développement et une promotion sereine de la condition féminine ;

-faciliter l'accès aux postes de décision et renforcer les capacités des femmes pour plus de participation politique ;

-encourager les productions féminines à tous les niveaux et les publier pour servir d'expériences et de bonnes pratiques ;

-créer une commission internationale de la femme.

Le rapport final et les recommandations ont été présentés par la présidente du bureau provincial de l'UNFM Tetouan Al Mandri, Mme Samira Kassimi, en présence de Lalla Oum Kalthoum El Alaoui, fille de feu Son Altesse la Princesse Lalla Fatima Zohra, fondatrice de l'Union.

Toutes ces décisions seront présentées aux autorités et aux décideurs pour les pousser à adopter des actions radicales et efficaces dans la prise en charge des femmes, donc de plus de 50% des populations constituant le pilier de la société et le fondement des générations futures.

Dans son allocution, Mme Nouzha Skalli, ministre de Développement social, de la Famille et de la Solidarité a présenté les défis qui restent à améliorer en matière de promotion des femmes. plus de réformes législatives, un meilleur partage du pouvoir entre les hommes et les femmes, la protection des femmes contre toutes les formes de violence, la diffusion de la culture de l'égalité, la lutte contre l'analphabétisme, la mortalité maternelle, la pauvreté et

l'exclusion. Toutes ces questions constituent le socle de l'Agenda gouvernemental pour l'égalité, en action depuis le 17 mars dernier, et qui s'articule autour de la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité à travers l'intégration de l'approche genre dans les politiques publiques, comme condition d'atteinte de l'égalité entre les sexes. Cet agenda a une approche multidimensionnelle et multisectorielle. La ministre a par ailleurs parlé de « Renforcer la participation de la femme à la gestion des affaires régionales et, d'une manière générale, à l'exercice des droits politiques ». A cet effet, il convient de prévoir des dispositions à même d'encourager, par la loi, l'égal accès des hommes et des femmes aux fonctions électives ». Surtout, en cette période appelée le printemps arabe, marquée par un regain de citoyenneté et une croissance des revendications : pour les libertés, l'Etat de droit, la démocratie, l'égalité et les droits de l'Homme, avec, au cœur de

toutes ces problématiques, le développement humain. Il est juste de dire, justifie-t-elle, que la marginalisation des femmes fait partie des causes saillantes de la détérioration de la réalité politique, économique et sociale dans les pays de la rive sud de la méditerranée. La crise est aussi due aux discriminations à l'égard des femmes et à la faiblesse de leurs participations aux décisions économiques sociales et politiques. L'impact négatif des inégalités hommes femmes est palpable à travers la pauvreté, mise en évidence par l'approche du développement humain, la dégradation du bien-être de toute la famille, le faible accès des filles à l'éducation, le travail des enfants, l'insécurité alimentaire et la détérioration de l'environnement.

Pour ce qui est des enjeux liés à l'égalité des sexes, ils sont majeurs, représentés par la construction de sociétés justes, humaines et solidaires. L'investissement dans l'égalité de fait entre les hommes et les femmes



Mme Nouzha Skalli, ministre de Développement social, de la Famille et de la Solidarité

est une condition pour la croissance économique, le progrès social, la réduction de la pauvreté mais aussi la consolidation de la démocratie et la préservation de l'environnement.

Témoignages des congressistes des différents pays



Rim Khalaf, membre de l'association pour la promotion de la fille du Bahreïn

Pendant le congrès, on a recueilli des témoignages des participantes de différents continents ayant débattu dans différents ateliers. La plus jeune congressiste, avocate de formation, a parlé de l'Union des femmes du Bahreïn, un réseau de 12 associations féminines ainsi que du congrès, lequel a accordé, à travers ses thématiques importantes, un intérêt particulier au rôle spécifique joué par la femme dans toutes les sociétés. Le plus important, dit-elle, c'est l'échange d'expériences et des bonnes pratiques de pays tels que le Portugal, le Brésil, les Etats Unis, le Maroc... Pour sa part, Mme Khalaf a fait un exposé sur les droits de la femme du Bahreïn, entre les législations nationales et les conventions internationales. Quoique le Bahreïn ait signé plus de 22 conventions spécifiques aux femmes, leur application laisse à désirer. La discrimination des femmes est palpable à différents niveaux et dans plusieurs articles de lois : Code des châtiments (punitions), Code de l'habitat, Code du service civil, Code du travail, Code de la Nationalité... Des efforts colossaux ont été déployés par les organisations de la société civile pour promouvoir la situation des femmes. Actuellement, les avancées sont méritoires pour ce qui est du Code des sentences de la famille, particulièrement au niveau de l'âge légal du mariage. Le Bahreïn est en progrès.

Bien que le Conseil de la femme existe, précise-t-elle, il fait partie du gouvernement. Le chemin est encore long, d'autant plus que les discordes sont au niveau des communautés religieuses (taifa): Jaafari et sunnite. Les chiites n'ont pas encore adopté le projet de loi sur le Code de la Famille élaboré par les parlementaires.

Pour ce qui est de l'état des lieux de la situation des femmes marocaines, il est delà des attentes, gageant des efforts de la société civile et de la volonté politique. Mais, en gros, toutes les femmes arabes souffrent de la même situation, à des différences près, dans ces sociétés majoritairement masculines. Même les pays occidentaux, dit

Mme Khalaf, que je croyais plus avancés, n'ont pas encore atteint le niveau de vie réclamé par les conventions.

Recommandations et témoignages des participantes au Congrès International des Femmes organisé par l'UNFM

Témoignages des congressistes des différents pays



Mme Samira Al Kassimi, présidente du bureau provincial de l'UNFM, Tetouan Al Mandri

Notre objectif, dit Mme Kassimi, était d'organiser un congrès international se démarquant des autres conférences, via les présentations, la multiplicité des participantes et la diversité culturelle, socioéconomique et religieuse des différents pays et pour que les expériences et les bonnes pratiques qui en ressortent soient plus riches et diversifiées. Les ONGs et les organisations internationales ont une autre vision de la femme arabe, dégradante et de plus bas niveau que dans d'autres pays. On a montré que les femmes marocaines et arabes ont des compétences, ont enregistré des avancées, ont acquis des droits et qu'elles sont pionnières dans plusieurs domaines politiques, économiques et sociaux. Les échos sont impressionnants en ce qui concerne le Maroc, ses progrès et réalisations, et les directives de Sa Majesté le Roi de par le discours de mars pour ce qui est de la promotion de la femme marocaine. Le congrès était une réussite et a permis aux participantes d'avoir une idée précise et matérialisée sur les stratégies gouvernementales, le mouvement de la société civile et sur la politique de l'INDH, créneau très apprécié et qui tente plusieurs pays participants. L'INDH a permis à la femme marocaine de montrer ses capacités.

Toutes les recommandations requises sont en faveur des femmes. L'union générale arabe ouvre maintenant la porte à d'autres ONGs.

Pour ce qui est de l'UNFM, la première association marocaine qui a su faire sortir la femme de chez elle et lutté contre l'analphabétisme, elle est ouverte à tous les partenariats avec les associations marocaines.



Mme Zhor El Horr, présidente de l'Association Marocaine de Soutien à la famille, experte judiciaire

Le point de vue juridique était débattu dans deux ateliers. Celui sur les droits des femmes entre les conventions internationales et les lois nationales où la concertation était riche et où le débat a soulevé les aléas des procédures judiciaires, pareilles, autant pour la femme marocaine que celle des autres pays participants. Il y a un gouffre et de grandes disparités entre les articles de loi et la réalité sur le terrain. L'atelier a appelé à une compatibilité réelle entre les lois nationales et les conventions ratifiées par les pays présents au congrès.

Mis à part le côté législatif, les volets social, économique, politique et éducatif ont été mis en exergue dans le deuxième atelier. Ce qui a conduit à la nécessité de la participation de la femme dans tous les secteurs, à leur faciliter l'accès aux postes de prise de décisions, à revoir le volet éducatif à travers des outils d'apprentissage et des ouvrages scolaires plus appropriés pour une génération plus épanouie, pouvant vivre au XXIème siècle.

L'intérêt a été également porté sur l'homme, souffrant du complexe de supériorité, et c'est cet esprit qui empêche la femme d'atteindre les plus hauts niveaux et de participer pleinement au développement des pays.

Les débats ont convergé vers la constitution d'une commission, représentative des pays présents, afin d'assurer le suivi évaluation, une bonne initiative garante de l'application effective des recommandations du congrès. En comparaison des autres pays, le Maroc est un modèle à part. Les revendications et réformes sollicitées par les populations du printemps arabe ont été soulevées par les citoyens marocains depuis quelques années. Aujourd'hui, on est en phase d'institutionnalisation et de constitutionnalisation des acquis. La transition démocratique, le chantier des réformes, le dialogue social, l'instance équité et réconciliation, le Conseil National des droits de l'Homme, toute cette politique a assuré cette place privilégiée, en plus des chantiers ouverts pour la réforme de la constitution, la régionalisation... Notre pays est un pays stable et a une vision ouverte sur l'extérieur, ce qui nous rend fiers.



Giovanna G. Calderon, Présidente de l'association : « Femmes pour le dialogue et l'éducation », Espagne

L'exploration des voies et moyens pour la promotion de la femme sur les plans éducatif, juridique, social, économique et culturel est l'atelier dans lequel a présenté Mme Giovanna certaines stratégies, choquant parfois par des suggestions pour plus chance d'accès à l'éducation. En Finlande, par exemple, vers la fin du XIXème siècle, une politique promotionnelle avait parlé de l'interdiction du mariage pour les femmes qui ne savent ni lire ni écrire. Elle a par ailleurs insisté sur le fait que : investir sur l'éducation, c'est investir en progrès et en développement des pays. Certes, investir dans l'éducation est projectif et prend 20 ans, mais ce sont les pays qui visent haut qui progressent. Dans cette éthique, l'association a plusieurs projets de coopération au développement, avec deux ONGs au Panama : l'une œuvrant dans le domaine de la violence basée sur le genre et l'autre sur l'éducation. De cette coopération sont nées 18 pâtisseries qui gagnent correctement leurs vies. En plus a été créé le Business Center for Women au Kenya.

Il est important, rappelle Mme Giovanna G. Calderon, de toujours rappeler aux femmes qu'elles sont des femmes d'abord, puis qu'elles sont nées dans une partie du monde, puis qu'elles ont une religion et une éducation. Et que toutes les femmes devraient être unies et laisser les activistes politiques et les activistes religieux à d'autres personnes. En plus, l'éducation universelle à obtenir est l'éducation en valeurs où prime l'auto estime, la tolérance, la responsabilité et la coopération. Aussi l'obtention d'une citoyenneté de plein droit et d'une égalité réelle, c'est ce qui apporterait l'établissement d'une société plus juste et solidaire. Dans ce sens, la laïcité est obligatoire, du fait que dans toutes les religions, ce sont les femmes et les enfants qui souffrent en premier lieu.

D'autres recommandations ont été émises par Giovanna. A savoir, l'éradication de la violence fondée sur le genre et l'exploitation sexuelle des femmes, l'égalité de salaires entre les hommes et les femmes, la reconnaissance du travail des femmes et la consolidation et la sauvegarde des droits sexuels et reproductifs. Et ce sont là les objectifs du Millénaire pour le Développement.

En termes économiques, relève-t-elle, émanant du langage que comprennent les hommes, les femmes représentent plus de 50 % des ressources d'un pays. De ce fait, on devrait investir le champ économique pour plus de visibilité.

L'expérience espagnole est pionnière en ce qui concerne la prise en charge de la violence à l'égard des femmes. En 1975, si un homme tuait sa femme, cela constituait un crime contre la propriété tandis que si une femme tuait son mari, on parlait d'assassinat. On a beaucoup changé en une trentaine d'années. La loi de l'égalité mise en œuvre en 2007 et la loi contre la violence de genre sont deux lois fondamentales qui ont permis l'évolution de la femme en Espagne.

Dr Paulette Men Gue M'eyi, Présidente au Gabon de l'association des amis francophones

Médecin de santé publique, directeur du programme national de lutte contre la maladie du sommeil au Gabon, Dr Paulette salue les hautes autorités du Royaume du Maroc pour cette belle initiative de rassembler toutes les femmes aussi bien du continent africain surtout, d'Europe, d'Asie et d'Amérique. Cette conférence a

lancé une certaine dynamique concernant les relations, la communication entre les femmes d'Afrique du Nord, du Centre et du sud. L'atelier sur l'exploration des voies et moyens pour promouvoir le développement des femmes a connu cinq présentations qui ont débouché sur trois éléments. Pour ce qui est des pays africains, les femmes représentent plus de 50 % de la population, elles sont à 70% non éduquées, sans ressources financières, sans lois véritables pour leur protection, que ce soit du point de vue familial, matrimonial ou civique.

A travers les présentations, explique Dr Paulette, on s'est rendu compte qu'il y a actuellement une certaine volonté politique en faveur de la protection des femmes, à travers la ratification des conventions internationales, la promulgation de lois nationales et grâce aux initiatives et à la dynamique de la société civile. Le constat, c'est que ces conventions internationales ont impulsé une certaine dynamique afin que les Etats prennent conscience que cette grande majorité de la population est également importante pour le développement des pays. A travers les ateliers, les femmes ont retenu que le réseautage est primordial. Les femmes deviennent plus fortes et peuvent faire forte influence.

L'important, serait que ces recommandations puissent être présentées aux décideurs, aux leaders et à la société civile afin de les traduire en actes.

Dr Ibtihal Gased Zaidi, ministre d'Etat des affaires des femmes en Iraq

En phase d'élaboration de stratégies spécifiques pour la promotion des femmes iraqiennes et la lutte contre la violence à l'égard des femmes, l'atelier sur la contribution des politiques nationales de développement humain à la promotion de la condition de la femme, est une plate forme intéressante pour plus

d'échange sur les questions posées par les différentes personnalités. On veut s'imprimer, dit Dr Ibtihal Gased Zaidi, des expériences des autres pays dans ce domaine. Chaque expérience réussie a ses avantages et chaque pays prend ce qui pourrait servir les intérêts des femmes dans son contexte. L'expérience marocaine est louable.

Ce congrès est une réussite et constitue un levier pour la femme arabe, le moyen de prouver ses capacités et sa présence, tout d'abord dans son pays puis au niveau arabe et international.

On aimerait, relève Mme Zaidi, que ce congrès soit le point de départ de rencontres et de débat, particulièrement entre les pays arabes. Du fait que la situation des femmes arabes est similaire et que les solutions sont comparables à des différences près. "En général, on s'accorde sur une vision unifiée, des objectifs communs, ce qui nous pousse à agir ensemble pour prouver au monde entier le rôle de la femme dans le développement humain."



Fatima Bentarmoune, artiste peintre de la ville d'Azemmour

Pendant ces trois jours de conférence a été organisée une exposition de Dar Maalma, un réseau de femmes artisanes de la région d'Azemmour. Les produits des coopératives, entre broderie de la région, peinture sur verre, produits cosmétiques naturels à base d'huiles essentielles et d'herbes de la région ont été mis en vente. A l'un des stands, Fatima exposait des huiles essentielles naturelles et des recettes de grands-mères contre la chute de cheveux, l'acné... Elle est présidente d'une coopérative de produits cosmétiques naturels et des herbes pour les soins du visage et des cheveux, une manière de faire revivre l'authenticité. Elle pratique également de la broderie zemmouri, un patrimoine spécifique à refaire vivre, un



legs culturel, constitué par un mixage juif, portugais et marocain. Egalement artiste peintre, pratiquant l'art dit naïf, de l'abstrait..., Mme Bentarmoune s'est formée toute seule. Elle a cherché, avec l'aide de certaines personnes en dehors de sa ville Azemmour, à plus d'atouts pour ses peintures. Si son atelier est sa ville natale, Azemmour, ses tableaux sont exposés en dehors de la ville. Influencée par les tendances Picasso ou Chaibia, elle essaie de créer son style, où elle fait passer des messages. Ses tableaux expriment le cri de femmes, la souffrance refoulée par la femme au niveau international. Face à une discrimination, si elle n'est pas physique et palpable, du moins, psychologique. Ses tableaux matérialisent sa revanche sur tout ce qui est rétrograde en matière de coutumes, de traditions, de religion...